

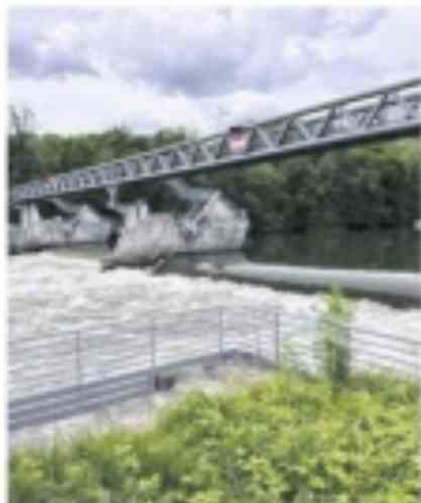
L'expérimentation des éclusées à poissons

• **Isabelle LAWSON**

Dans le cadre de l'expérimentation des éclusées à poissons menée sur le barrage de Pontoise, ce vendredi 17 mai ponctuait la fin du marquage des poissons de l'Oise.



Une grande alose, anesthésiée, dans le brancard à poisson, avant d'être pucée.
©Yann Abdalla, biologiste



Écluse du site de Pontoise

Menées par l'Institut National de Recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), les Voies Navigables de

France (Vnf) et Seinormigr (Seine-Normandie Migrateurs), l'étude a pour but de préserver la biodiversité des grandes aloses qui remontent la rivière pour frayer (se reproduire, Ndlr). Ces dernières doivent passer plusieurs écluses de navigation et franchir une chute d'eau de 2 à 4 m lorsque l'écluse n'est pas activée.

Passé à poissons

Sur le site de Pontoise, si une passe à poissons a déjà été créée, cela ne suffit pas. En raison du courant, certains poissons ne trouvent pas cette passe. La réalisation d'éclusées à poisson est donc un second chemin pour ces espèces migrateurs. « **On réalise depuis le 29 avril des éclusées à poisson selon un cycle de trois jours, qui n'est pas compatible avec les bateaux mais qui est fait pour attirer le poisson dans l'écluse et l'encourager à en sortir** », explique Guillaume Ribein, directeur adjoint de Vnf. Si l'expérience a débuté en avril, la première phase consistait, en amont, à choisir l'espèce à étudier, compter les poissons et les marquer. La grande alose est un cousin du hareng, migrateur d'une longueur oscillant entre 43 et 58 cm et présent par milliers dans l'Oise et la Seine. Il semble être idéal pour l'expérimentation. « **Depuis la fin du 19^e siècle, la population d'aloses s'est effondrée comme la plupart des poissons migrateurs. On s'est également aperçu que certaines grandes aloses franchissent entre 5 à 13 barrages**

dans l'année », rapporte Yann Abdalla, biologiste en charge du marquage.

L'association Seinormigr, basée à Rouen, est en charge du comptage des aloses. C'est dans la chambre de visionnage de la passe à poissons, située sous l'eau et dotée de caméras qui enregistrent sur plusieurs jours le passage des poissons, que les aloses sont comptées. « **Cette chambre nous permet de les compter mais aussi d'assurer un suivi de ces espèces en observant comment les elles remontent les rivières jusqu'à la Seine** », explique Florian Deshayes, directeur de Seinormigr. Marquage

La chambre de visionnage est également un indicateur pour relever la cage piège installée dans la passe et procéder aux marquages. Dans le cadre de l'expérimentation, les poissons sont marqués par un capteur qui n'est autre qu'un émetteur acoustique de 9 mm de diamètre et dont la portée peut aller jusqu'à 300m. Chaque alose pucée envoie un code, un signal acoustique toutes les 40 à 80 secondes à un hydrophone (microphone sous-marin) pour enregistrer leur déplacement et leur comportement. « **Sur ce barrage, 43 balises hydrophones ont été placées en amont et en aval** », précise Guillaume Ribein. Au total, 52 grandes aloses ont été marquées pour l'expérimentation. « **Le marquage doit se faire rapidement parce que l'alose est un poisson très stressé à la base et nous ne**



souhaitons pas lui en rajouter » , indique Yann Abdalla. Pêché, le poisson est alors transporté, à l'aide d'une épuisette, sur un brancard à poisson dans lequel un anesthésiant est introduit. Diluée dans l'eau du brancard, la tricaine, produit dérivé de la cocaïne, endort le poisson. Après quelques minutes d'attente, le biologiste insère le marqueur digestif à l'aide d'un bâton puis prélève quelques écailles. Bien-être animal
« **Nous prélevons quatre à cinq écailles qui nous permettent de savoir si l'aloise s'est déjà reproduite** » , explique le biologiste. « **Cette procédure respecte le bien-être animal. Nous utilisons une anesthésie légère pour insérer le capteur. Il n'y a**

pas d'opération chirurgicale avec un point de suture comme nous le faisons dans d'autres expérimentations. » De l'eau est rajoutée dans le brancard à poissons afin de diluer et d'éliminer totalement toute trace de tricaine avant de relâcher l'aloise dans l'Oise. Place désormais au temps du recueil de données et du suivi de cette espèce afin de juger si les éclusées à poissons pourront aider les grandes aloses dans leur parcours migratoires et garantir leur reproduction. ■

